



LE COMPTE-RENDU

N° 19

Bulletin d'informations de la municipalité de Retournac

LES FINANCES DE LA COMMUNE DE RETOURNAC

Lors de la campagne électorale pour les élections municipales, et depuis l'élection d'une nouvelle municipalité, nous souhaitons une analyse impartiale sur les comptes de la commune.

Cette promesse est désormais tenue, puisqu'un document intitulé synthèse des comptes 2008, réalisé par Monsieur le Trésorier d'Yssingeaux en date du 6 avril 2009 est consultable par tout administré.

Ce document reprend les dépenses et recettes de fonctionnement et leur évolution, la structure de celles-ci, l'autofinancement et le financement des investissements, l'endettement et le résultat sur la période 2004 à 2008.

Les principaux constats établis par le trésorier sont les suivants :

<< **La capacité d'autofinancement courant** (c'est à dire les recettes réelles moins les charges réelles) est en forte diminution. De 515 175€ en 2004 elle passe à 202 933€ en 2008. Cette évolution se confirme de manière inexorable depuis 2004 : - 60,61%.

Les frais de personnel progressent très fortement de 842 646€ en 2004 à 1 060 194€ en 2008, soit + 25,82%.

La capacité d'autofinancement nette négative indique que la commune de Retournac n'a fin 2008, plus d'autofinancement à consacrer à ses projets d'investissement.

Analyse de la dette : la dette bancaire en capital est de 3 376 639€ soit 1 455€ par habitant alors qu'elle est de 919€ dans le département pour les communes de la même strate que Retournac soit de 2000 à 3499 habitants.

Le ratio encours de la dette sur produits de fonctionnement est de 1,56 alors qu'il est admis qu'il ne doit pas dépasser 1,21 pour la catégorie précitée.

Marges de manoeuvre : le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (= produit des 3 taxes/le produit des bases communales par les taux moyens nationaux) est de plus de 1. C'est la traduction d'une pression fiscale élevée.

Seule la maîtrise des dépenses courantes, dépenses de personnel et charges courantes, entretien de la voirie... ainsi qu'un net ralentissement des investissements peut permettre à la commune de Retournac de stabiliser des finances communales fragilisées. >>

Max CHAMBON
Trésorier d'Yssingeaux
Le 6 avril 2009

Prochain conseil municipal : mercredi 27 mai 2009 à 20h30
(2^e étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). **Tout citoyen a le droit d'y assister.**

Mairie de Retournac - 43130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 – Site internet : www.ville-retournac.fr
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h

CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2009 : LE BUDGET 2009

Le Budget prévisionnel 2009 a donc été établi en tenant compte de ces recommandations.

Ce budget 2009 s'inscrit incontestablement dans un contexte inédit pour 2 raisons :

- 1^{ère} raison : la crue et les inondations de novembre 2008 ont gravement endommagé nos principaux atouts touristiques : la piscine, le camping, nos chemins ruraux, ainsi que l'indispensable voirie communale.
- 2^{nde} raison : nous vivons une crise économique d'une ampleur tout autant inenvisagée qu'irrationnelle.

Pour autant, **nous ne devons pas subir mais agir.**

Notre choix de l'action exige de nous la retenue de priorités claires :

-> Nos investissements se réduisent à la reconstruction-réhabilitation des ouvrages endommagés, la construction de la crèche, une étude en vue de la construction du gymnase. En matière d'assainissement, nous poursuivons l'assainissement des villages.

Nous ne pouvons faire moins car l'investissement public local est l'une des clés du redémarrage de l'économie dans les mois qui viennent et si nous passons une saison d'été sans nos atouts touristiques nous perdrons tout notre potentiel, **or, nous ne devons pas subir mais agir.**

-> Nous devons **maîtriser, contenir nos dépenses de fonctionnement.** Nous sommes allés chercher l'Etat, la région, le conseil général et la communauté de communes. Ils devraient participer pour la première fois aux dépenses de fonctionnement du musée. **Celui-ci ne repose donc plus sur la seule commune, et cela pour les trois prochaines années : c'est une avancée considérable.**

TAXES/CONTRIBUTIONS DIRECTES

En 2008, nous n'avons pas augmenté les impôts.

En 2009 :

- la Taxe d'Habitation passe de 11,90 à 12,32%
- la Taxe sur le Foncier Bâti passe de 29,06% à 30,08%
- la Taxe sur le Foncier Non Bâti passe de 101,72% à 105,28%.

Ce budget voit certes une hausse des impôts, mais elle reste modérée 3,5% des taux, avec **des contributions directes qui de 919 738€ en 2008 atteindront 984 691€ en 2009.**

Vote des taxes pour : 14, abstentions : J.FURNON, J.LAVAL, J.PICHON, contre : Claude DUBUY

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE 2009*Budget de fonctionnement 2009 dépenses et recettes s'équilibrent à 2 697 070,67€*

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	968 810€	Atténuation de charges	5000€
Charges de personnel	1 113 200€	Produits du services	124 050€
Virement à la section d'investissement	208 305,34€	Impôts et taxes	1 282 241,67€
Autres charges de gestion courante <i>(dont subventions aux associations 117 300€)</i>	284 967,57€	Dotations, subventions	1 165 279€
Charges financières (emprunts en cours)	120 787,76€	Autres produits de gestion	120 500€
Charges exceptionnelles	1 000€		
TOTAL DÉPENSES	2 697 070,67€	TOTAL RECETTES	2 697 070,67€

Budget d'investissement 2009 dépenses et recettes s'équilibrent à 3 532 627,12€

Chapitres de dépenses d'investissement		Chapitres de recettes d'investissement	
Remboursement emprunts et dettes	287 695,91€	Virement de la section de fonctionnement	208 305,34€
Etude pour gymnase	20 000€	Produits des cessions d'immobilisations	459 000€
Immobilisations corporelles <i>dont 15 000€ pour les nouveaux ordinateurs des écoles</i>	612 830€	Dotations, fonds divers et réserves <i>(Fonds de compensation de la TVA 480 000€ excédents de fonctionnement capitalisés 202 933,81€)</i>	697 933,81€
Immobilisations en cours	2 591 450€	subventions d'investissement	778 902,17€
Autres immobilisations financières	3 532 627,12€	<i>Etat 71 571€</i>	
<i>réhabilitation piscine</i>	<i>420 000€</i>	<i>Région 134 453€</i>	
<i>Réhabilitation école Jussac</i>	<i>50 000€</i>	<i>Conseil général 251 375€</i>	
<i>Réhabilitation église Sarlanges</i>	<i>50 000€</i>	<i>groupements de collectivités 200 652,17€</i>	
<i>Réhabilitation camping</i>	<i>156 300€</i>	<i>Dotations de l'Etat 87 851€</i>	
<i>Construction crèche</i>	<i>691 140€</i>	<i>Europe 13 000€</i>	
<i>Remise en état voirie communale et chemins</i>	<i>487 540€</i>	Emprunts et dettes assimilées	1 388 485,80€
TOTAL DEPENSES	3 532 627,12€	TOTAL RECETTES	3 532 627,12€

Approbation : 13, abstentions : 2, contre : Claude DUBUY, Janine PICHON, Pascale BOYER

BUDGET DE DISTRIBUTION D'EAU 2009*Budget de fonctionnement dépenses et recettes s'équilibrent à 125 415,05€*

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
Charges de gestion	8 380€	Excédents antérieurs	20 027,24€
Contribution au SIPEP	52 720,36€	Vente de l'eau	88 000€
Charges financières	10 836,37€	Produits exceptionnels	17 387,81€
Autres charges	8500€		
Dotations aux amortissements	44 978,32€		
TOTAL DÉPENSES	125 415,05€	TOTAL RECETTES	125 415,05€

Budget d'investissement dépenses et recettes s'équilibrent à 426 810,83€

Principales dépenses d'investissement		principales recettes d'investissements	
réservoirs Artites, tourille, la navette, rue H.Pontvianne	80 000€	subventions	221 742,40€
travaux périmètre et protection captages	77 000€	emprunts	122 005,64€
liaison SIPEP	138 000€		

*Approbation : unanimité***BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT 2009**

La loi sur l'eau de Janvier 1992 donne aux communes des responsabilités accrues en matière d'assainissement. Aussi, en 1996, la municipalité en place s'interrogeait sur la nécessaire délimitation de zones relevant soit de l'assainissement autonome soit du collectif, était posée.

Etait alors réalisé un document qui fait état de l'existant, propose un zonage et définit les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestique à l'intérieur de sa zone d'étude appelé « Schéma Général d'Assainissement ».

Afin de répondre aux interrogations de l'association « Stop au SPANC », le 8 Septembre 2008, le conseil municipal actuel décidait la mise en ligne sur le site de la commune, des préconisations de ce schéma. Une délibération du conseil municipal du 8 mars 1999 déterminait un ordre de priorité en vue de la réalisation de certains assainissements collectifs dans les villages. **Le 18 décembre 2008, le nouveau Conseil Municipal a pris la décision de faire actualiser ce document.**

Fidèle à ses engagements, la nouvelle municipalité va donc réaliser chaque année, de l'assainissement collectif, là où ce sera possible, et en fonction des possibilités financières.

Le mode de gestion du musée est traité sur un budget tout autant différent qu'indépendant de l'assainissement. Confondre et assimiler les deux choses, -comme le font certaines affiches-, relève au mieux d'une profonde méconnaissance de la gestion d'une commune et des finances publiques.

Budget de fonctionnement dépenses et recettes s'équilibrent à 152 535,75€

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitres de recettes de fonctionnement	
Autofinancement investissement	81 476,03€	Vente produits (redevances assainissement)	85 000,00€
charges de gestion	6500,00€	Primes épuration	5 000,00€
charges financières	16 181,42€	Produits gestion courante	29 547,18€
amortissements	47 678,30€	Virement investissement	32 988,57€
TOTAL DÉPENSES	152 535,75€	TOTAL RECETTES	152 535,75€

Budget d'investissement dépenses et recettes s'équilibrent à 632 555,28€

Chapitres de dépenses d'investissement		Chapitres de recettes d'investissement	
subvention investissement	32 988,57€	Autofinancement	81 476,03€
emprunts en cours	11 166,71€	Réserves	122 975,63€
immobilisations en cours dont :	588 400,00€	Subventions d'investissement	176 190,00€
assainissement Sarlanges	324 000,00€	pour Sarlanges pour la Valade	113 400,00€ 62 790,00€
diagnostic assainissement	15 000,00€		
assainissement village Vousse	60 000,00€		
eaux pluviales	60 000,00€		
assainissement Chenebeyres	179 400,00€		
		emprunts	73 760,66€
		amortissements	47 678,30€
TOTAL DÉPENSES	632 555,28€	TOTAL RECETTES	632 555,28€

Approbation : 15, abstention : Pascale BOYER, contre : Claude DUBUY, Janine PICHON

BUDGET FORET DE MIAUNE 2009

*Une unique section de fonctionnement
dépenses et recettes s'équilibrent à 56 445,10€*

Chapitres de dépenses de fonctionnement		Chapitre de recettes de fonctionnement
Charges à caractère général	56 445,10€	Excédent fonctionnement reporté 56 445,10
dont bois et forets	50 811,00€	
Taxes foncières	5 500,00€	

Aucun investissement n'est prévu avant que le Tribunal Administratif ne tranche les litiges entre les ayants droits et les services de l'Etat, et tant que ces derniers ne nous transmettent pas d'information sur les modalités applicables à la gestion de la forêt de Miaune.

Approbation : unanimité

Présentation du tableau du personnel et des effectifs :

approbation à l'unanimité

Subventions exceptionnelles : approbation à l'unanimité

- 414€ classe CP de l'école Jean Saby pour une classe de mer les 4,5 et 6 mai à la Grande Motte
- 771€ association Tremplin pour l'année 2009
- 1620€ école Jussac voyage en Corse

Travaux :

- **Réfection piscine et camping :**

convention de maîtrise d'oeuvre avec le bureau Michel SABADEL 9000€
approbation à l'unanimité. Le montant de l'indemnisation s'élève à 186 000€.

- **Alimentation en Eau Potable (AEP)**

SIPEP honoraires de rédaction de convention de servitudes avec le cabinet foncier AFACOR pour les autorisations de passage : 3248€ HT approbation à l'unanimité.

- **Administration générale :**

SICALA adhésion de la communauté de communes en lieu et place des communes, transfert de charges approbation à l'unanimité.

• Urbanisme

simplification de la déclaration préalable pour les clôtures inférieures à 2m.

Approbation à l'unanimité

Vente terrain Z.A : modification de la raison sociale de l'entreprise JPFaçade qui devient SCI FAURE (voir DCM du 18 juillet 2008).

Approbation à l'unanimité.

• Questions diverses

1) Rectification d'une subvention pour les voyages du Collège (erreur sur les nombres de collégiens retournaçois) dossier présenté par Annie ASTIER : Allemagne 480€, Italie 254€, Grande Bretagne 588€ approbation à l'unanimité.

2) Réduction de la vitesse aux entrées de ville et meilleure organisation du stationnement, comme suite aux préconisations des services de gendarmerie présentation par Thierry BENEVENT.

3) Propositions de solutions au problème des déjections canines.

4) Candidature de Retournac pour accueillir le concours départemental de cheval de trait samedi 10 octobre 2009 approbation à l'unanimité.

5) Distribution du bulletin municipal par les services de la poste sur les zones de chalandise et de desserte du collège Retournac, Solignac et St André. Approbation à l'unanimité.

6) Projet d'étude de mise en place d'un système de vidéo protection/vidéo surveillance dans une zone bien spécifique suite aux suggestions des services de gendarmerie.

Approbation : 11, abstentions : 2, contre : 5.

7) Réflexion à mener sur les nuisances sonores et dangers des scooters en ville suggestion de Bernard de SEAUVE. Approbation à l'unanimité.

8) Autorisation donnée pour que la commune puisse se porter acquéreur lors d'une vente aux enchères.

Approbation à l'unanimité.

9) Autorisation à poursuivre la séance à huis clos pour raison de confidentialité sur le point suivant : approbation à l'unanimité.

10) Reconduction du contrat à durée déterminée d'un agent communal.

Approbation à l'unanimité.

AGENDA

Avril

- Jusqu'au 15 avril : exposition des Amis d'Artias salle la Grange
- Samedi 19 : grande soirée celtique organisée par la nouvelle association Re – turn - ac.... salle omnisports.
- Samedi 18 et dimanche 19 : foire des pâquerettes - Festival des Vins et Produits du Terroir. Tout est mis en oeuvre pour la réussir : forains, festival des vins et produits du terroir, foire aux bêtes, artisanat d'art avec démonstration, jeux pour enfants, concours de dessin, sensibilisation à l'éco-emballage en créant des oeuvres d'art, vide-grenier spécial enfants, et d'autres animations. Pour s'inscrire 04 71 59 41 00
- Jeudi 23 : conférence de l'association SOS Loire Vivante la filature
- Vendredi 24 : assemblée générale des donneurs de sang
- Samedi 25 : soirée country avec l'association Trisomie

- Dimanche 26 : 10h45 commémoration journée du souvenir
17h exceptionnel concert Choeurs et orgue Gloria de Vivaldi par la chorale Chant'Aiguilhe direction Gérard ROCHE entrée libre.
18h45 inauguration de l'exposition d'art contemporain textile de Dominique TORRENTE au musée «la geuse dans la guipure» par le Président du Conseil Général, toute la population est invitée.

Mai

- vendredi 8 mai 10h45 commémoration de la victoire de 1945
- vendredi 8 et samedi 9 mai grande braderie de la croix rouge
- samedi 9 et dimanche 10 : théâtre par les grands coquins
- samedi 16 : congrès départemental pêche AAPPMA nuit des musées
- dimanche 17 mai : vide grenier Retournac Sports Loisirs
- mercredi 27 mai : 20h30 conseil municipal

Juin

- dimanche 7 : élections européennes
vide grenier à Sarlanges

Foire des Pâquerettes
18 & 19 Avril
RETOURNAC (43)

SAMEDI
Vins & Gastronomie
Soirée celtique
Expositions

DIMANCHE
Vins & Gastronomie
Forains

Des Animations :
Artisanat d'art
Art' récup
Structures gonflables
Ballades poneys, calèches
Animaux

Entrée Gratuite
À mi-chemin entre St Etienne et Le Puy en Velay
www.ville-retournac.fr

14^{ème} Edition